

## RAPPORT SUR18-34

Réunion ordinaire du Conseil

2018-10-23

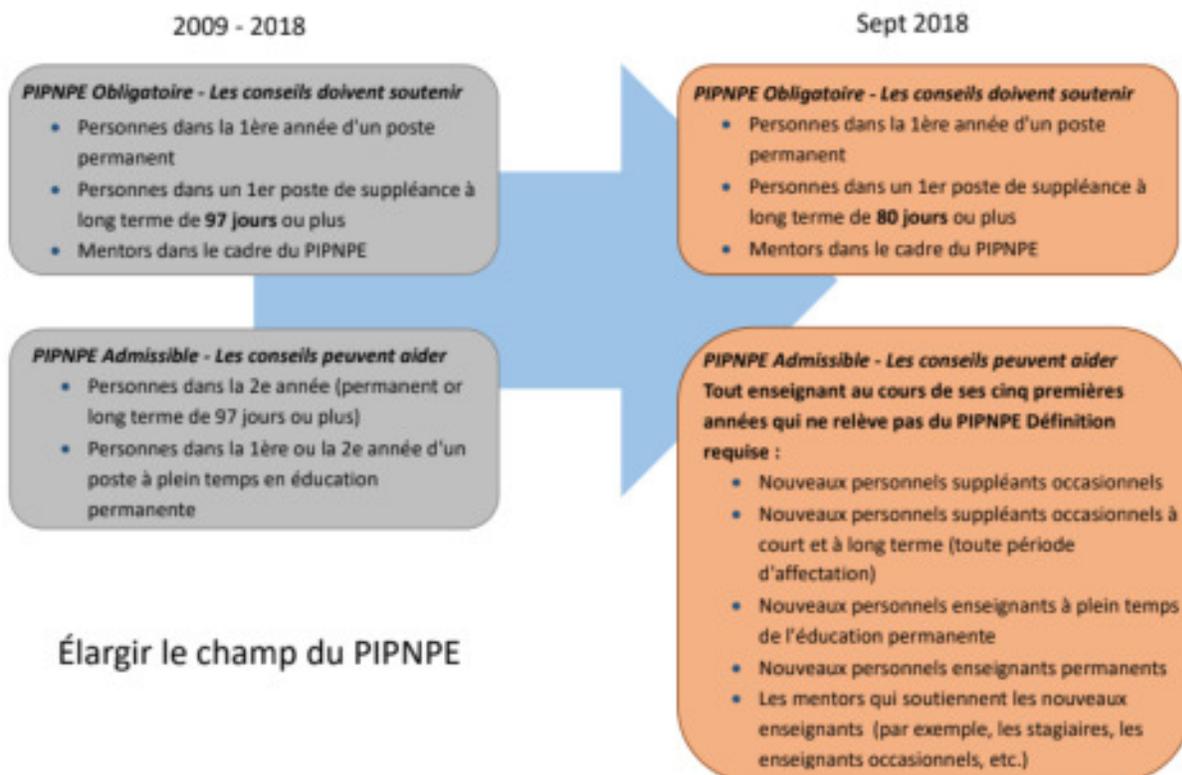
**TITRE :** Mise à jour du *Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant* (PIPNPE) 2018-2019

**BUT :** Présenter aux membres, pour information, les composantes du PIPNPE et les initiatives pour l'année scolaire 2018-2019

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Le PIPNPE a pour but de permettre aux nouveaux membres du personnel enseignant d'intégrer la profession de manière encadrée en offrant un soutien régulier et significatif. Ce programme est obligatoire et implique tous les nouveaux enseignants qui en sont à leur première et deuxième année d'exercice dans la profession enseignante.

Pour l'année 2018-2019, le champ du PIPNPE, sera élargi selon les nouveaux paramètres fournis par le ministère de l'Éducation de l'Ontario.



La réorganisation de l'offre de service du Service éducatif, volet pédagogie nous permet d'offrir un plan de formation et d'accompagnement plus efficace pour les PIPNPE pendant l'année scolaire 2018-2019. En effet, la présence des conseillers pédagogiques au sein des écoles permet un accompagnement plus fréquent du nouveau personnel enseignant, selon les besoins.

**A. Les composantes clés du programme sont les suivantes :**

- Échange en communauté d'apprentissage professionnel (CAP) au niveau de l'école (ex. : analyse de travaux des élèves effectuée en équipe-école en collaboration avec la direction de l'école);
- Temps libéré favorisant l'observation en salle de classe, la collaboration et l'apprentissage professionnel entre les enseignant(e)s qui font partie du PIPNPE et leur mentor;
- Conversations entre les enseignant(e)s qui font partie du PIPNPE et leur mentor.

**B. Les initiatives propres au CEPEO sont les suivantes :**

- La direction encadre l'accueil des enseignant(e)s du PIPNPE au sein de son école et facilite les rencontres entre mentors et enseignant(e)s du PIPNPE;
- Le Service éducatif a déployé les conseillers pédagogiques dans les écoles pour assurer un accompagnement sur mesure et pour répondre aux besoins spécifiques des enseignant(e)s du PIPNPE;
- Les rencontres en cycle d'apprentissage professionnel et le réseautage sont des moyens pour permettre aux enseignant(e)s du PIPNPE de parfaire leurs compétences et leurs connaissances;
- Le Service éducatif, volet pédagogique, a élaboré, en collaboration avec le CFORP, un cours en ligne qui permet au personnel PIPNPE de s'autoévaluer et de mieux définir ses objectifs d'apprentissage et de perfectionnement professionnel. *L'évaluation au service de l'apprentissage au 21<sup>e</sup> siècle* s'ajoute à *Les pratiques participatives réfléchies* comme outil de formation;
- Le Service informatique appuie les directions à l'aide d'un logiciel destiné à l'évaluation des enseignant(e)s du PIPNPE.

**C. Les formations offertes au PIPNPE du CEPEO sont les suivantes :**

- Journées d'accueil organisées par le Service des ressources humaines;
- Formation systémique portant sur l'accompagnement, le mentorat et l'apprentissage au 21<sup>e</sup> siècle offerte par le Service éducatif;
- Formation sur la préparation des relevés des apprentissages et des bulletins (cueillette de données et commentaires);
- Formation sur l'évaluation au service de l'apprentissage au 21<sup>e</sup> siècle. Ces journées d'apprentissage professionnel portent sur les éléments suivants :
  - Principes pédagogiques du document « Faire croître le succès » – Processus d'évaluation en tant qu'apprentissage et au service de l'apprentissage;
  - Engagement des élèves dans ce processus;
  - Pratiques pédagogiques efficaces;
  - Preuves d'apprentissage sous le principe de la triangulation;
  - Importance de la relation enseignant(e)-élève en lien avec la gestion de classe;
  - Enseignement et apprentissage visant le développement des « 6 C » (éducation du Caractère, affaires Civiques, Communication, pensée Critique et résolution de problèmes, Collaboration, Créativité et imagination).
- Les enseignant(e)s du PIPNPE ont également accès à des journées de réflexion professionnelle avec leur mentor (équivalent à quatre journées de suppléance).

#### D. Bilan des enseignant(e)s PIPNPE :

| Enseignant(e)s qui ont reçu un appui dans le cadre du PIPNPE  | Bilan 2015-2016 | Bilan 2016-2017 | Bilan 2017-2018 | Prévision 2018-2019 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|---------------------|
| Personnes dans la 1 <sup>re</sup> année d'un poste permanent  | 42              | 74              | 102             | 60                  |
| Personnes dans un premier poste de suppléance à long terme  | 45              | 30              | 167             | 180                 |
| Mentors dans le cadre du PIPNPE   | 42              | 74              | 102             | 60                  |
| Personnes dans la 2 <sup>e</sup> année d'un poste permanent ou de suppléance long terme qui ont reçu un soutien                                     | 1               | 2               | 160             | 6                   |
| Nouveau personnel enseignant suppléant à la journée, suppléant à court ou à long terme, mentors du nouveau personnel enseignant (champ élargi 2018) |                 |                 |                 | 373                 |
| <b>Total des enseignant(e)s recevant l'appui du PIPNPE</b>  | <b>130</b>      | <b>180</b>      | <b>531</b>      | <b>679</b>          |

#### RECOMMANDATION :

**QUE** soit reçu le rapport SUR18-34 portant sur la mise à jour du *Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PIPNPE)*.

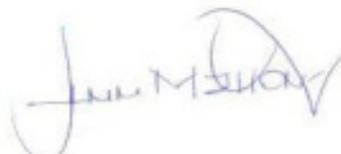
#### INCIDENCES FINANCIÈRES

Sans objet

#### ÉCHÉANCE

Sans objet

Surintendante de l'éducation,



Ann Mahoney

Directrice de l'éducation et  
secrétaire-trésorière,



Édith Dumont